CAP (Cordonnier bottier)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capbottier.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CORDONNIER-BOTTIER

ÉDITION 2026

UNITÉ EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

oefficient : 3 pour l'unité EG1, sans coefficient distinct pour l'EMC Durée : 2 heure

Le candidat présente son dossier de six documents choisis, à raison d'un document par thème des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Les documents DT 1 et DT 2 ci-dessous constituent des ressources de cadrage et ne remplacent pas le dossier présenté par le candidat.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Histoire, analyse critique de documents (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Géographie, dynamiques d'un territoire (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, liberté d'expression et responsabilité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP CORDONNIER-BOTTIER

L'histoire-géographie-enseignement moral et civique est évalué à l'oral dans le cadre de l'unité EG1. Le candidat présente le dossier de six documents qu'il a constitué, puis tire au sort le thème sur lequel il est interrogé. Il dispose de cinq minutes de préparation, suivies d'environ dix minutes d'entretien avec l'examinateur.

Important : l'EMC n'est pas une épreuve écrite autonome et ne possède pas de coefficient séparé. La répartition en trois parties et le barème 9, 7 et 4 points ci-dessous répondent à l'organisation demandée pour ce document, mais ne constituent pas le découpage réglementaire de l'épreuve orale ponctuelle. Le candidat ne traite pas successivement les trois disciplines pendant l'entretien : il répond sur le thème tiré au sort.

PARTIE 1 : Histoire, analyse critique de documents (9 points)

Construire une analyse historique et confronter des sources

Support de préparation à l'entretien : les documents DT 1 et DT 2 portent sur la liberté d'expression et ses limites. Présentez le contexte de production des textes, confrontez leurs apports et leurs limites, puis expliquez ce qu'ils permettent de comprendre de l'évolution des droits et des libertés.

1.1 (2 points) Présentez la nature, la date et l'auteur ou l'autorité à l'origine de chacun des deux textes de DT 1. Situez-les dans leur contexte historique.

1.2 (3 points) Confrontez les articles 10 et 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 avec les dispositions de la loi du 29 juillet 1881 reproduites dans DT 1. Expliquez la liberté affirmée et les limites prévues par les textes.

1.3 (2 points) Montrez ce que ces textes permettent d'établir sur la construction historique de la liberté d'expression. Distinguez ce que prescrit un texte juridique de la manière dont ce droit est effectivement exercé dans la société.

1.4 (2 points) Proposez une critique de ces sources : indiquez leur intérêt pour l'historien et une limite de chacune. Appuyez votre réponse sur leur nature et leur contexte de production.

PARTIE 2 : Géographie, dynamiques d'un territoire (7 points)

Lire des données territoriales et proposer une réponse argumentée

Le tableau de DT 2 présente des données fictives, construites pour cette étude, sur trois quartiers d'une commune. Les distances sont mesurées depuis la mairie. Les effectifs concernent les habitants et les emplois artisanaux recensés dans chaque quartier. Utilisez uniquement les données fournies pour caractériser les différences entre les quartiers et proposer une action d'aménagement justifiée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Population et emplois artisanaux dans trois quartiers

Quartier	Habitants	Emplois artisanaux	Distance à la mairie
Centre	4 800	320	0,5 km
Les Forges	3 600	210	2,0 km
Les Prés	2 400	70	4,5 km

Données fictives construites pour le sujet. Les distances sont mesurées depuis la mairie.

2.1 (2 points) Comparez les trois quartiers en vous appuyant sur au moins deux indicateurs du tableau. Identifiez une différence de répartition entre habitants et emplois artisanaux.

2.2 (2 points) Expliquez, à partir des distances indiquées, en quoi la localisation des quartiers peut influer sur l'accès des habitants aux services et aux emplois. Distinguez les constats fournis par le tableau des hypothèses que vous formulez.

2.3 (3 points) Proposez une mesure d'aménagement susceptible d'améliorer l'accès aux emplois artisanaux pour les habitants du quartier le plus éloigné. Justifiez votre proposition par les données du tableau et indiquez une limite ou un élément à vérifier avant sa mise en œuvre.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, liberté d'expression et responsabilité (4 points)

Délibérer à partir d'une situation civique concrète

La situation de DT 3 est fictive. Elle met en jeu la liberté d'expression, le respect des personnes et la responsabilité liée à la diffusion d'une information. Distinguez les faits établis des opinions et justifiez votre jugement à l'aide des principes et valeurs de la République.

3.1 (1 point) Identifiez les faits connus et la question civique soulevée dans la situation.

3.2 (1 point) Nommez deux principes, droits ou valeurs concernés et expliquez brièvement leur lien avec la situation.

3.3 (2 points) Formulez une réponse argumentée à la situation. Votre réponse doit prendre en compte à la fois la liberté d'expression et la responsabilité de ne pas diffuser une accusation non vérifiée ni porter atteinte aux droits d'autrui.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : LIBERTÉ D'EXPRESSION : TEXTES DE RÉFÉRENCE

Document A : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, articles 10 et 11. Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. » Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. » Source : texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789.

Document B : loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, article 1. « L'imprimerie et la librairie sont libres. » Cette loi organise la liberté de la presse et prévoit également des infractions et des responsabilités dans les cas déterminés par ses dispositions. Source : loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, Journal officiel de la République française.

DT 2 : DONNÉES TERRITORIALES : COMMUNE DE VAL-DES-FORGES

Les données ci-dessous sont fictives et construites pour le sujet. Elles décrivent trois quartiers d'une commune. La distance est mesurée depuis la mairie. Les emplois artisanaux désignent le nombre d'emplois recensés dans les ateliers du quartier. Ces données ne renseignent ni sur les revenus, ni sur les horaires, ni sur les moyens de transport des habitants.

Population et emplois artisanaux par quartier

Quartier	Habitants	Emplois artisanaux	Distance à la mairie
Centre	4 800	320	0,5 km
Les Forges	3 600	210	2,0 km
Les Prés	2 400	70	4,5 km

Données fictives construites pour le sujet.

DT 3 : SITUATION CIVIQUE : UNE PUBLICATION SUR UN RÉSEAU SOCIAL

Dans un groupe local en ligne, une personne publie le nom et la photographie d'un artisan en affirmant qu'il a volontairement refusé de réparer les chaussures d'un client en raison de son origine. La publication ne fournit aucun élément permettant de vérifier cette accusation. L'artisan conteste les faits. Des habitants partagent le message avant d'avoir contacté les personnes concernées. La situation ne précise pas si l'accusation est vraie.

Ce cas est fictif. Il ne permet pas, à lui seul, de conclure à une infraction ni de déterminer la responsabilité juridique des personnes concernées. Pour répondre, distinguez la liberté d'exprimer une opinion, la diffusion d'une accusation non vérifiée et le respect des droits d'autrui.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document de préparation : repères pour l'entretien oral — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Ce document peut servir de support de préparation. Il ne constitue pas un cahier de réponses à remettre à l'examinateur. Complétez les éléments utiles à votre présentation et à l'entretien.

Repères de présentation et d'analyse

Repère	Éléments à retenir
Source historique : nature, date, auteur ou autorité	.....
Contexte historique	.....
Confrontation des textes : droits affirmés et limites	.....
Données territoriales : constat appuyé sur le tableau	.....
Situation EMC : faits établis et question civique	.....
Principes, droits ou valeurs mobilisés	.....
Jugement argumenté et limite de l'analyse	.....

À compléter par le candidat pendant sa préparation.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.